



ACTION SOCIALE

Le micro crédit munici

Un outil pour financer des projets individuels visant à f professionnelle.

Publié le 22 juillet 2019

Le Centre Communal d'Action Sociale de Craponne (CCAS), en partenariat avec le [Crédit Municipal](#) et [la Caisse des Dépôts et Consignation](#), propose aux personnes exclues du système bancaire classique de bénéficier d'un micro crédit personnel afin de financer des projets individuels visant à favoriser l'insertion sociale ou professionnelle. Il permet d'emprunter entre 300 et 5000 €, remboursables sur 6 à 60 mois et concerne le financement des dépenses suivantes :

- **le logement** : déménagement, électroménager, mobilier, frais d'agence, dépôt de garantie...
- **l'emploi et la mobilité** : permis de conduire, achat de véhicule, réparations, formation, bilan de compétences...
- **la santé** : dépenses non couvertes par la sécurité sociale, la mutuelle, appareillage soins dentaires, lunettes, prothèse auditive...
- **les événements familiaux** : frais d'obsèques, frais d'avocat (divorce)...

À noter : ce prêt ne peut pas financer des créations d'entreprise. Pour cela, prendre contact avec l'[ADIE](#) (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), ni les rachats de crédits.

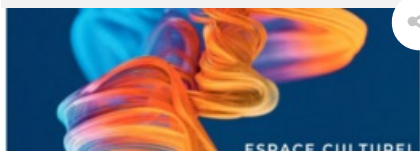


Contactez le CCAS qui vérifiera votre éligibilité et vous donnera un rendez avec un travailleur social afin d'instruire le dossier de demande. Tél. : 04 37 41 28 54

EN 1
CLIC



ACTUALITÉS



GRANDLYON
la métropole



CULTURE

Espace culturel Eole : la programmation à venir s'adapte au couvre-feu

Suite aux nouvelles mesures gouvernementales liées à la crise de la COVID19, les spectacles et séances de cinéma continuent... Les dates sont...

POPULATION

COVID-19 : les nouvelles mesures dans la Métropole de Lyon

Retrouvez les mesures sanitaires applicables dans la Métropole de Lyon suite aux annonces du Président de la République mercredi 14 septembre au soir....

CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tous à Vélo : dispositif d'aide financière à l'achat d'un vélo électrique, cargo, pliant

Dans la lignée du dispositif d'incitation financière mise en place par la métropole de Lyon, la commune de Craponne propose la création d'une aide...

 S'ABONNER

 TOUTES LES ACTUALITÉS



MAIRIE DE CRAPONNE

1 place Charles de Gaulle
BP 14 - 69290 Craponne

HORAIRES :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Mercredi et Samedi :
8h30 > 12h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

OK, tout accepter

Personnaliser